

LE SCHEMA DIRECTEUR ÎLE-DE-FRANCE 2030 (SDRIF 2013)

LE TEMPS DES TRANSITIONS

"Du pré carré aux ronds points. Histoire et cultures de l'aménagement"

#3 - Le premier XXe siècle - Métropolisations et aménagement régional / 12 février 2020

Sandrine Barreiro / Directrice de la Mission Planification

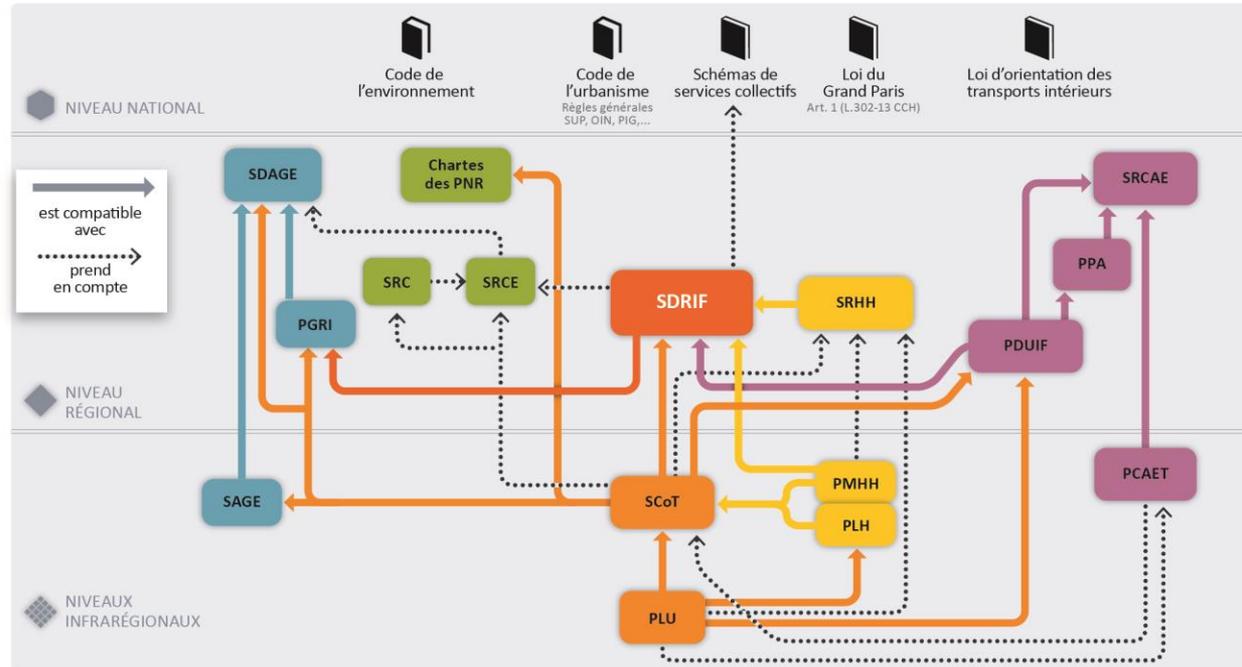


Le SDRIF : document d'urbanisme réglementaire

Art. L.123-1 CU : Le schéma directeur de la région d'Ile-de-France a pour objectif de maîtriser la croissance urbaine et démographique et l'utilisation de l'espace tout en garantissant le rayonnement international de cette région.

Il précise les moyens à mettre en œuvre pour corriger les disparités spatiales, sociales et économiques de la région, coordonner l'offre de déplacement et préserver les zones rurales et naturelles afin d'assurer les conditions d'un développement durable de la région. Il détermine notamment la destination générale de différentes parties du territoire, les moyens de protection et de mise en valeur de l'environnement, la localisation des grandes infrastructures de transport et des grands équipements.

Il détermine également la localisation préférentielle des extensions urbaines, ainsi que des activités industrielles, logistiques, artisanales, agricoles, forestières et touristiques.



PCAET : Plan climat-air-énergie territorial / PDUIF : Plan de déplacements urbains d'Île-de-France / PGRI : Programme de gestion du risque d'inondation / PMHH : Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement / PLH : Programme local de l'habitat / PLU : Plan local d'urbanisme / PNR : Parc naturel régional / PPA : Plan de protection de l'Atmosphère / SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des eaux / SCoT : Schéma de cohérence territoriale / SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux / SDRIF : Schéma directeur de la Région Île-de-France / SRC : Schéma régional des carrières / SRCAE : Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie / SRCE : Schéma régional de cohérence écologique / SRHH : Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement

© Région Île-de-France 2016
Source : IAU ÎdF, octobre 2016 - Conception Wedodata, IAU ÎdF

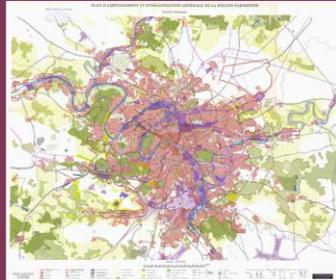
Le fruit d'une histoire

1932-1941



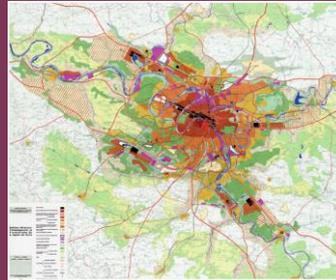
PARP, dit Plan Prost : Plan d'aménagement de la région parisienne
Création de l'agglomération parisienne.

1960



PADOG : Plan d'aménagement et d'organisation de la région
Organisation de l'agglomération avec des grandes infrastructures.

1965-1976



SDAURP/SDAURIF : Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris/de la région Île-de-France
Structuration polycentrique du territoire.

1994



SDRIF 1994 : Schéma directeur de la Région Île-de-France
Polycentrisme actualisé et maîtrise de l'étalement urbain.

2008



SDRIF 2008 : Schéma directeur de la Région Île-de-France
Structuration du développement régional par les transports collectifs.

2013



SDRIF - projet Île-de-France 2030
Mobilisation de tous les territoires pour un développement durable de la métropole régionale.

De nouveaux jeux d'acteurs

1^{er} schéma directeur
élaboré par la Région
Île-de-France

Une vision régionale
mise en tension :

- Une présence forte de l'Etat
- Un rapport entre collectivités territoriales

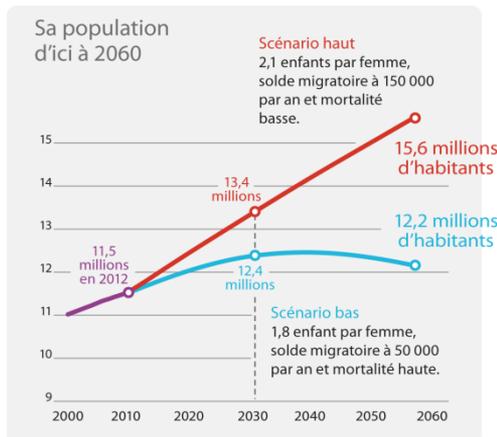
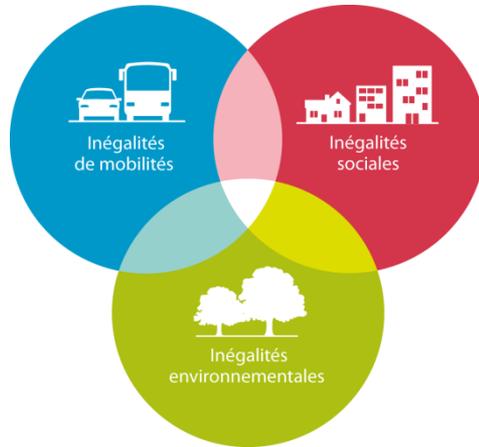
La volonté de travailler
avec les régions voisines

La difficulté d'approcher
le citoyen



De nouveaux défis

Agir pour une Île-de-France plus solidaire



Anticiper les mutations environnementales

Le défi climatique

Hausse des températures d'ici à la fin du siècle en Île-de-France

ÉTÉ +2,0° à +5,7°

HIVER +2,9° à +3,8°

Risque sanitaire multiplié

- ↗ canicules
- ↗ pollution atmosphérique
- ↗ pollution des eaux

Ressource en eau fragilisée

- ↘ biodiversité
- ↘ recharges des nappes
- ↘ niveau des rivières

Plus d'événements météo extrêmes

- ↗ sécheresses
- ↗ crues d'orages
- ↗ incendies

Conforter l'attractivité de l'ÎdF et accompagner la conversion écologique et sociale de l'économie

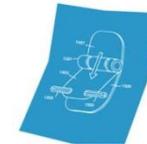
Organisations internationales

2^e métropole dans le monde pour l'accueil de leurs sièges



4 900 brevets

déposés en 2010
1^{re} région européenne en investissement en R&D
16,9 millions d'euros



91 600 chercheurs

1^{re} région européenne en termes d'effectifs de R&D



9 pôles

de compétitivité,
17 universités, 55 grandes écoles



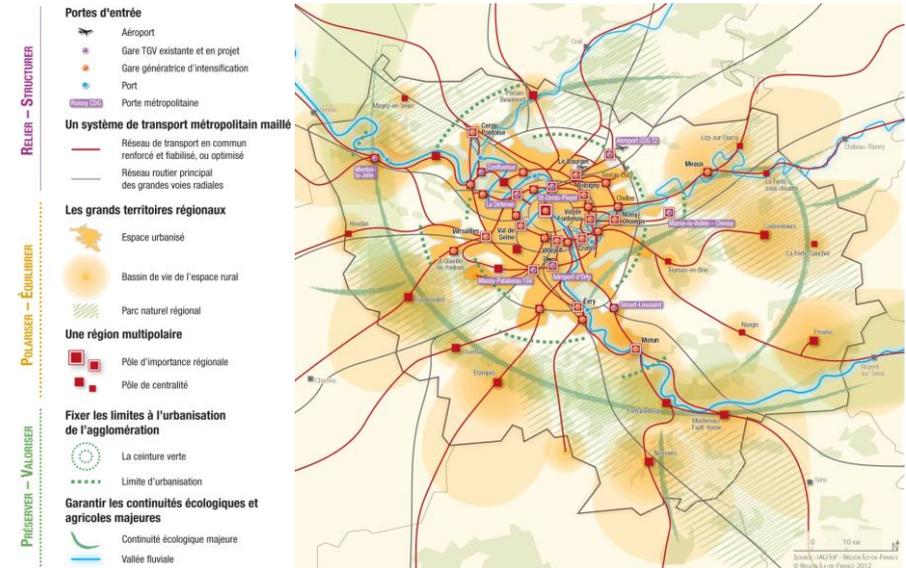
De nouveaux défis

3 piliers

- relier-structurer
- Polariser-équilibrer
- Préserver-valoriser

Les principes d'aménagement

- Priorité au logement (70 000 logements/an)
- Priorité aux TC et lien urbanisme transport (Nouveau Grand Paris)
- Multipolarité
- Compacité
- Intensité urbaine
- Maîtrise des extensions urbaines
- Préservation et fonctionnalité des espaces ouverts (ENAF, biodiversité)



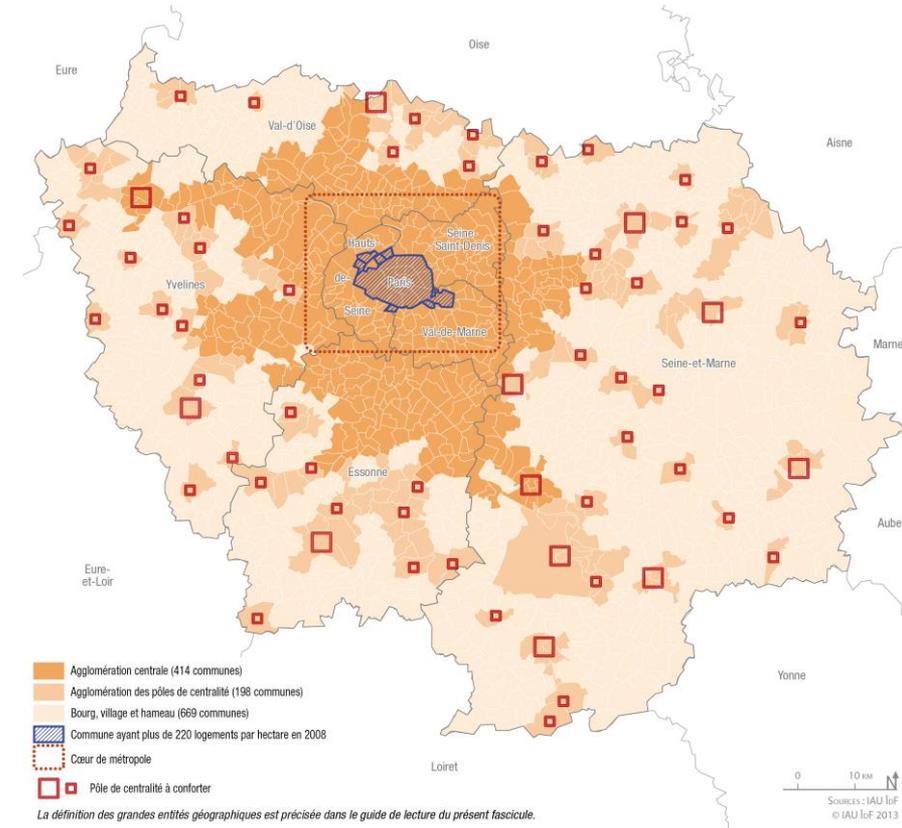
En 2030 : ~13 millions de Franciliens et ...



De nouveaux équilibres territoriaux

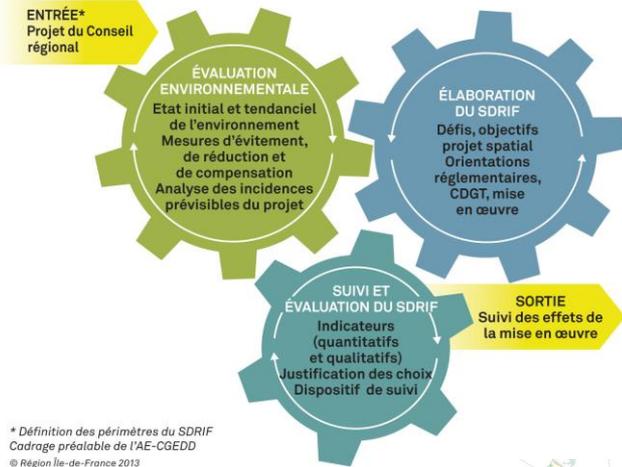
Tous les territoires sont contributeurs

- Structurer le cœur de métropole comme pièce maîtresse du développement régional
- Conforter les grandes polarités entre cœur de métropole et espace rural
- Révéler les atouts métropolitains des territoires ruraux

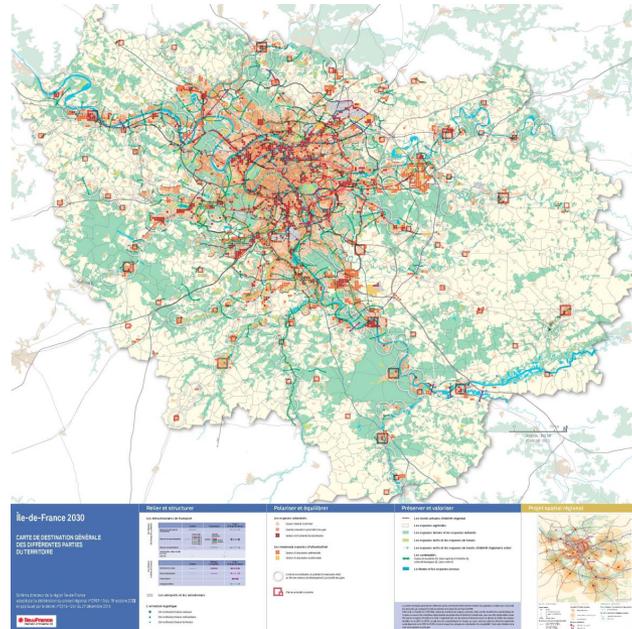


De nouvelles méthodes

Le processus itératif de l'évaluation environnementale



* Définition des périmètres du SDRIF
Cadrage préalable de l'AE-CGEDD
© Région Île-de-France 2013



Les secteurs d'urbanisation préférentielle
≈ 25 ha par pastille



Les quartiers à densifier à proximité d'une gare
> Densification de 15 %



Préserver et rétablir les continuités



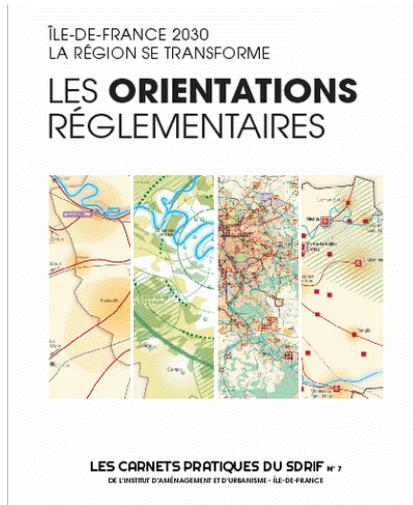
Préserver et créer des espaces verts et des espaces de loisirs



Anticiper la réalisation des infrastructures de transport

De nouvelles méthodes

Pédagogie et accompagnement après



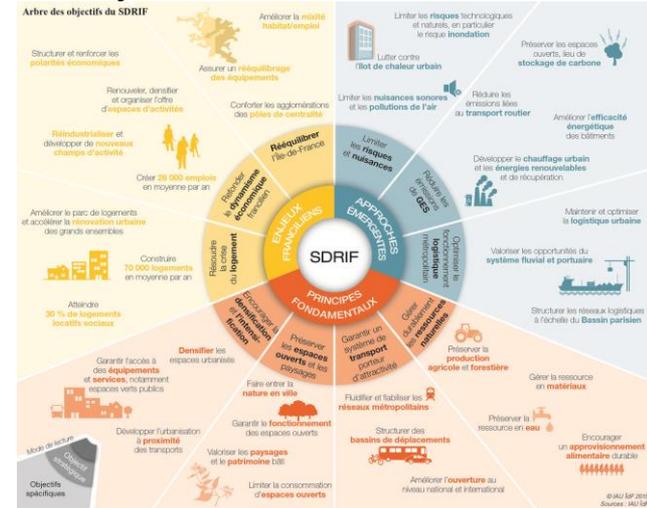
<http://refter.iau-idf.fr>

De nouvelles méthodes

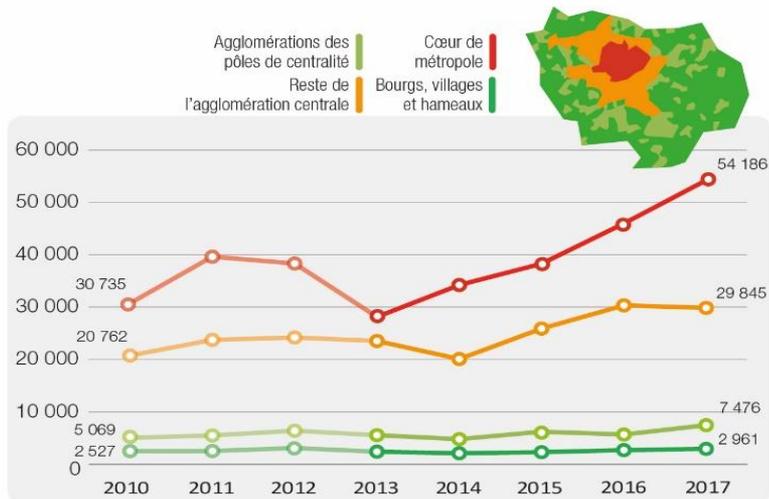
Le suivi-évaluation du SDRIF au regard de ses principales fonctions :

- sa fonction réglementaire
- sa fonction de document cadre
- sa fonction de définition d'un projet d'aménagement

10 objectifs



Evolution du nombre de logements neufs autorisés

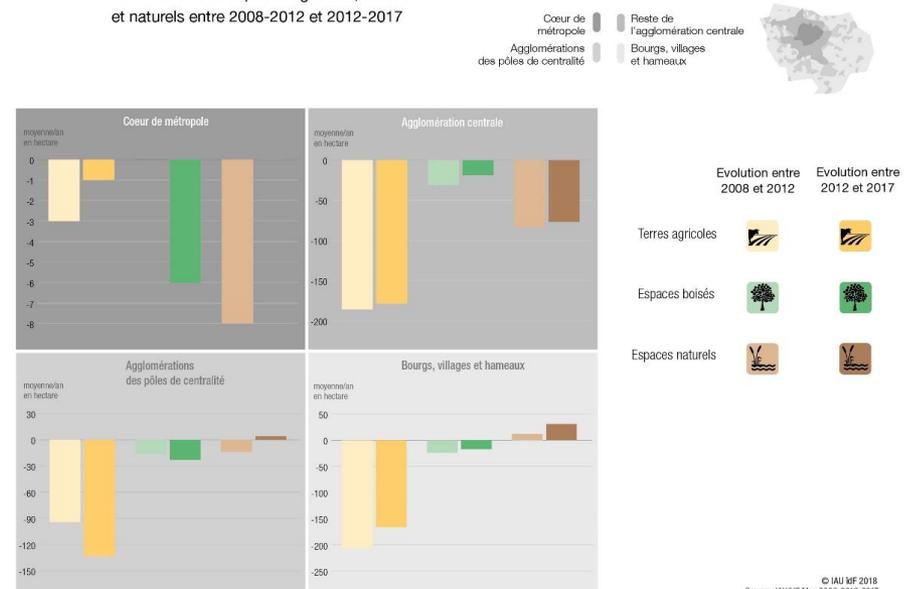


NB : ne reflète pas la construction brute (annulations non prises en comptes)

© IAU ÎdF 2018

Source : Sit@del2 (date réelle, extraction au 28 juin 2018)

Urbanisation des espaces agricoles, boisés et naturels entre 2008-2012 et 2012-2017



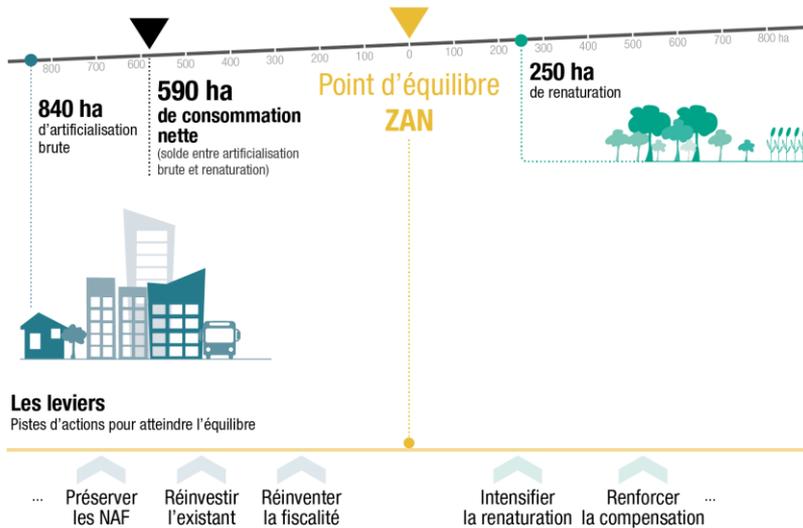
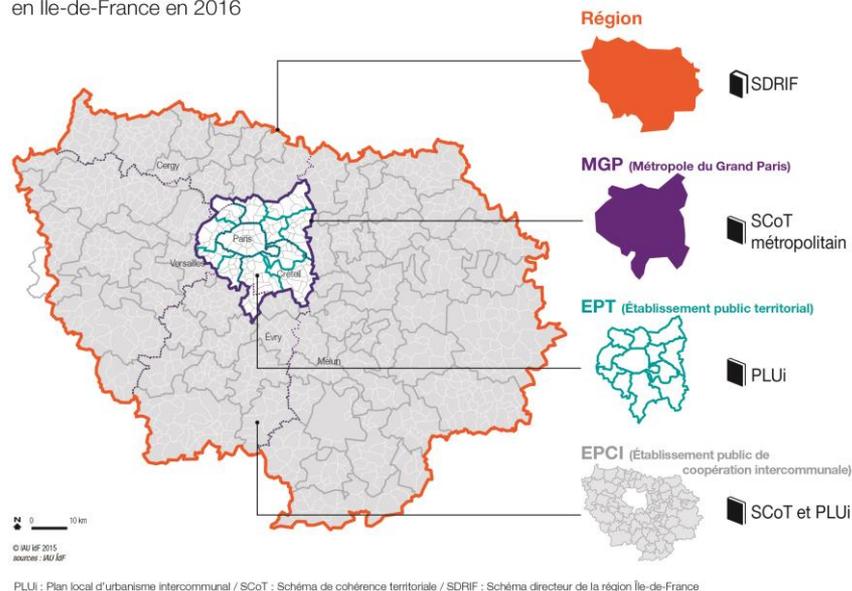
© IAU ÎdF 2018
Source : IAU ÎdF Més 2008-2012-2017

Et demain ?

Les temps ont déjà changé

- Une nouvelle organisation institutionnelle
- De la limitation de la consommation d'espace à l'objectif de « 0 ARTIFICILISATION NETTE » ?
- De la prise en compte de la biodiversité au « 0 PERTE NETTE » ?
- Du « facteur 4 » au « 0 EMISSION NETTE » ?
- Du déséquilibre est-ouest aux fractures sociales et territoriales « multiples » ?

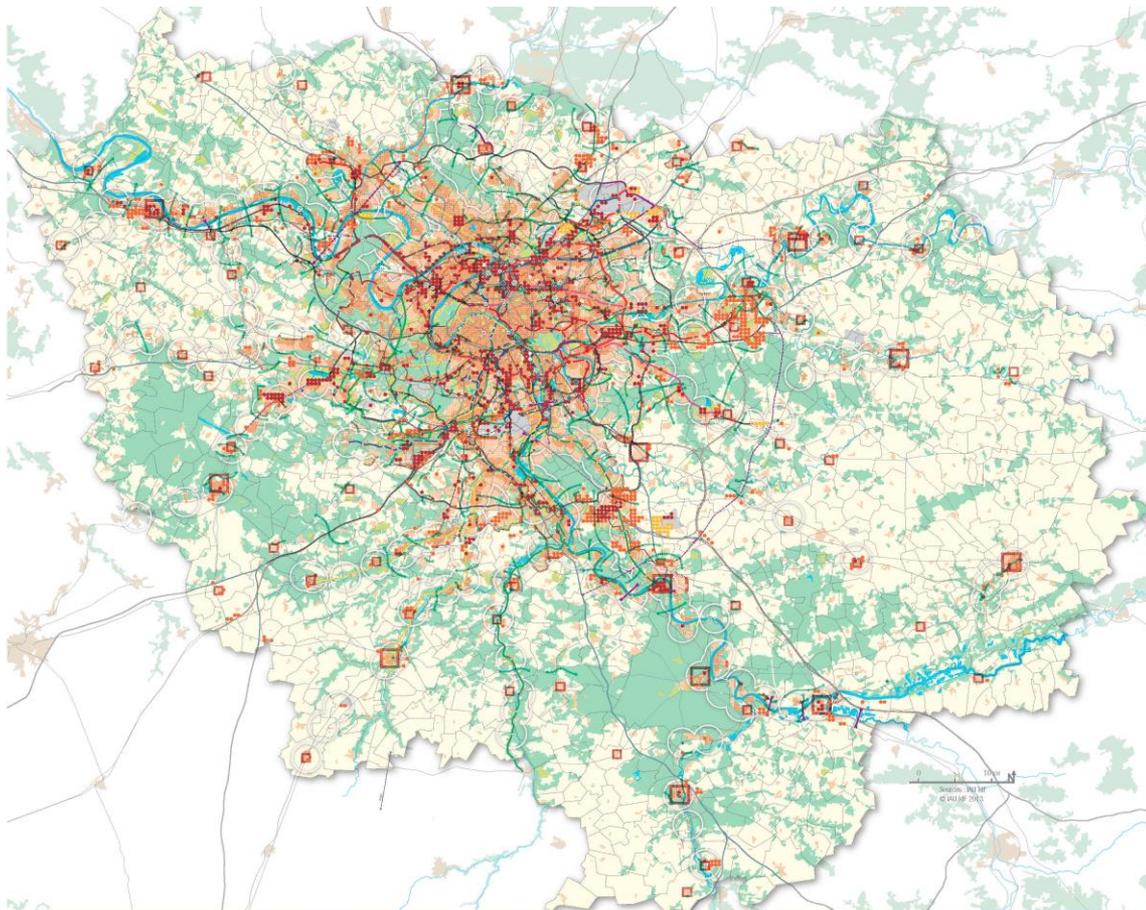
Plans réglementaires par échelon institutionnel en Île-de-France en 2016



* les observations sont issues des évolutions du Mode d'occupation du sol (Mos) entre 2012 et 2017.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2020
Source : Mos 1982 à 2017, L'Institut Paris Region





Île-de-France 2030

CARTE DE DESTINATION GÉNÉRALE
DES DIFFÉRENTES PARTIES
DU TERRITOIRE

Schéma directeur de la Région Île-de-France
adopté par la délibération du conseil régional n°CR15-104 du 18 octobre 2015
et approuvé par le décret n°2015-124 du 27 novembre 2015

Relier et structurer

Les infrastructures de transport

Mode	Tronçon	Équipement	État
Aérien	Tronçon	Tronçon	Tronçon
	Équipement	Équipement	Équipement
Terrestre	Tronçon	Tronçon	Tronçon
	Équipement	Équipement	Équipement
Maritime	Tronçon	Tronçon	Tronçon
	Équipement	Équipement	Équipement

Les équipements et les services

Les services

- Les services de proximité
- Les services de proximité
- Les services de proximité

Polariser et équilibrer

Les espaces urbains

- Les zones d'habitat collectif
- Les zones d'habitat individuel
- Les zones d'habitat individuel

Les nouveaux espaces d'habitat

- Les zones d'habitat collectif
- Les zones d'habitat individuel

Les zones de revitalisation et de développement prospectif

- Les zones de revitalisation
- Les zones de développement prospectif

Les zones de revitalisation

Préserver et valoriser

Les zones urbaines d'habitat individuel

- Les zones urbaines d'habitat individuel
- Les zones urbaines d'habitat individuel
- Les zones urbaines d'habitat individuel

Les zones rurales et les zones de terres agricoles

- Les zones rurales
- Les zones de terres agricoles
- Les zones de terres agricoles

Les zones de revitalisation et de développement prospectif

- Les zones de revitalisation
- Les zones de développement prospectif

Les zones de revitalisation

Projet spatial régional

MERCI pour votre attention